APPUYER LA PRATIQUE ARTISTIQUE :

Organismes de soutien

La composante **Organismes de soutien** du programme *Appuyer la pratique artistique* finance les organismes canadiens qui renforcent la pratique artistique au Canada au moyen d’un éventail d’activités et de services ciblés, y compris les organismes qui soutiennent les capacités créatives et professionnelles d’artistes de toutes les disciplines.

**Type de subvention** –[de base](http://conseildesarts.ca/glossaire/subvention-de-base)

**Date limite d’inscription et annonce des résultats** –veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

Vous devez fournir la traduction de votre demande en anglais ou en français avant la date limite pour la traduction, ou demander au Conseil des arts de faire traduire votre demande.

Le Conseil remboursera les frais de traduction admissibles jusqu’à un montant maximal après avoir reçu le « Formulaire de demande de remboursement des frais de traduction » et la facture du traducteur. Le Conseil n’offre pas de remboursement pour les traductions effectuées à l’interne par les employés de l’organisme.

Pour plus de renseignements, et pour accéder au formulaire, les [options de traduction offertes aux demandes de subventions de base](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base).

Les magazines sur les arts et la littérature n'ont pas besoin de fournir une traduction de leur demande.

**Montant de la subvention** – Peut atteindre 60 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 dernières années

**Restrictions** — Votre organisme peut détenir une seule subvention de base à la fois de tout programme du Conseil des arts. Vous ne pouvez pas détenir à la fois une subvention de base et une subvention composite.

# Je veux présenter une demande — Que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

Sauf si vous êtes un éditeur de revue, vous devez également inscrire votre organisme au [CADAC](https://www.cadac.ca/indexfr.html) (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada) le plus tôt possible de façon à vous laisser assez de temps pour rassembler et soumettre les données statistiques et financières requises. Pour vous inscrire, vous devez d’abord parler à [un agent de programme](mailto:subventionsdebase@conseildesarts.ca) pour vérifier votre admissibilité afin de pouvoir soumettre une subvention de base et pour confirmer si la composante qui vous intéresse nécessite un accès au CADAC. Si votre organisme est tenu d’utiliser CADAC, l’agent de programme enverra un courriel pour inviter votre organisme à s’inscrire au CADAC.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont notamment :

* les organismes de soutien et les plateformes partagées
* les centres d’artistes autogérés
* les revues d’arts et de littérature
* les agences et organismes de services de gestion

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil.

Pour être admissible, votre organisme doit :

* recevoir présentement une subvention de base de cette composante. Si votre organisme reçoit présentement une subvention de base d’une autre composante, vous devez communiquer avec votre agent de programme pour confirmer votre admissibilité **avant de présenter une demande**.

**OU :**

* avoir reçu 1 subvention composite ou 3 subventions de projet du Conseil des arts du Canada au cours des 5 dernières années. Ceci exclut les subventions des composantes et des programmes suivants : *Déplacements,* *Traduction,* *Activités à petite échelle,* *Fonds Stratégie numérique, Leadership pour le changement : Subventions de développement organisationnel, La Brigade volante* et le *Programme de visites d’artistes étrangers*
* être un organisme artistique enregistré ou constitué en société
* travailler avec un personnel professionnel
* offrir depuis au moins 5 ans sans interruption des activités et des services qui soutiennent le secteur artistique professionnel
* avoir eu un revenu annuel excédant 50 000 $ à chacun des 3 dernières années (des exceptions pourraient être prises en compte)

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

Vous pouvez demander une subvention pour les activités et services permanents qui :

* permettent à une pratique artistique précise, à un groupe d’artistes ou d’organismes artistiques d’augmenter leurs ressources et leurs possibilités de développement

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités financées par un autre programme du Conseil des arts ou celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

* Toutes les dépenses liées au soutien des activités et des services énumérés ci-dessus

# ÉVALUATION — Comment se prennent les décisions?

C’est un [comité d’évaluation par les pairs](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs) lié à une discipline ou regroupant des disciplines qui évaluera votre demande de la composante **Organismes de soutien** du programme *Appuyer la pratique artistique,* en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Vous devez obtenir une note minimale **dans chaque catégorie** pour recevoir une subvention de base pour la première fois, pour maintenir votre niveau actuel de financement ou pour recevoir une augmentation de votre financement.

**Pertinence 50 %** (note minimale de 35 sur 50 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 27,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Clarté et importance de votre rôle au sein de votre communauté artistique ou en rapport avec la (ou les) pratique(s) artistique(s) que vous servez
* La qualité de vos activités et de vos services

**Impact 30 %** (note minimale de 18 sur 30 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 14,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Capacité de renforcer les arts au moyen de vos services et activités
* Engagement à refléter, grâce à vos activités, à l’adhésion de vos membres, clients, utilisateurs ou collaborateurs, et à votre structure organisationnelle, la diversité de votre collectivité locale ou régionale et le secteur artistique desservi, notamment en incluant les [peuples autochtones](http://conseildesarts.ca/glossaire/peuples-autochtones), les [groupes de diverses cultures](http://conseildesarts.ca/glossaire/groupes-de-diverses-cultures), les [personnes sourdes ou handicapées](http://conseildesarts.ca/glossaire/sourd-et-handicape) et les [communautés de langue officielle en situation minoritaire](http://conseildesarts.ca/glossaire/communautes-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire)
* Engagement à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes

**Résilience 20 %** (note minimale de 12 sur 20 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 8 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Capacité organisationnelle et expérience démontrées, comprenant la structure organisationnelle, la gouvernance et la planification, de même que les conditions de travail accordées aux artistes participant à vos activités, le cas échéant
* Santé financière, planification adéquate et utilisation efficiente des ressources
* Les conditions de travail professionnelles, y compris les mesures pour créer et maintenir un milieu de travail sécuritaire, pour les personnes participant aux activités de votre organisme.

RENSEIGNEMENTS REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements à propos de votre organisme concernant :

* le contexte et votre rôle au sein de votre pratique artistique
* les activités et les services de base
* le dernier cycle de financement (3 ans), y compris les faits saillants, les difficultés et les connaissances acquises
* les plans à venir (4 ans)
* l’engagement à refléter la diversité de votre communauté géographique ou région et le secteur artistique(s)
* vos membres/utilisateurs/clients/collaborateurs
* les critères d’adhésion à vos activités et la structure tarifaire, le cas échéant
* les honoraires des artistes, les droits de distribution, les redevances et la sécurité des conditions de travail, le cas échéant
* les partenaires clés, le cas échéant
* la gestion, y compris la structure administrative, la planification et la santé financière
* les ambitions et les objectifs de votre prochain exercice financier
* les données du CADAC, y compris des données financières récentes (excluant les éditeurs de revues). Si vous avez eu, au cours de votre exercice financier achevé le plus récent, un déficit accumulé (ligne 6215 du Formulaire financier du CADAC) qui représente plus de 10 % de vos revenus ou un déficit des actifs nets non affectés (ligne 6310 du Formulaire financier du CADAC) qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux, vous devez téléverser un plan de réduction du déficit qui inclut des cibles et des échéanciers dans votre documentation d’appui. Si les actifs nets présentés dans vos états financiers incluent des actifs affectés ou des immobilisations, veuillez vous assurer qu’ils sont présentés comme tels dans le Formulaire financier du CADAC.

Vous devrez également soumettre :

* des exemples de vos activités (ateliers, trousses destinées aux clients, etc.)
* les éditeurs de revues doivent fournir le barème des honoraires des écrivains (pour les 2 années précédentes, l’année en cours et les 3 années à venir)
* si vous êtes agent ou gérant – une liste des artistes, groupes ou organismes représentés, ainsi que la valeur nette et brute des engagements
* si vous représentez un centre de diffusion d’arts médiatiques – des œuvres acquises et diffusées
* si vous êtes éditeur de revues imprimées — 8 exemplaires de 4 numéros parus au cours du dernier cycle (si vous soumettez votre demande par la poste, la date du cachet postal ne doit pas dépasser la date limite)
* si vous êtes éditeur de revues électroniques — hyperliens ou la version PDF de 4 numéros parus au cours du dernier cycle
* une traduction de votre demande en anglais ou en français (avant la date limite pour la traduction)

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’acceptation de la subvention afin de recevoir votre subvention.Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Votre organisme devra présenter des rapports, y compris les données du CADAC (le cas échéant) et les états financiers. Vous recevrez une lettre indiquant en détail vos résultats.

# PERSONNE-RESSOURCE

Vous **devez** parler à un [agent de programme du Conseil des arts](mailto:subventionsdebase@conseildesarts.ca) avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots) **\***

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de cette demande.** (environ 10 mots) **\***
2. **Fin de l’exercice financier \***
3. [Traduction de la demande](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base) **vers l’anglais \*** (Seuls les magazines sur les arts et la littérature peuvent choisir la 3e option)

🞆 Vous fournirez la traduction de votre demande avant la date limite pour la traduction

🞆 Vous demandez au Conseil des arts de faire traduire votre demande

🞆 Vous êtes un magazine sur les arts et la littérature et vous n’êtes pas requis de soumettre une traduction de votre demande.

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande.** (environ 25 mots) **\***

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, poésie, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

## FONDEMENT DE L’ÉVALUATION

1. **Contexte** (environ 1000 mots) **\***

Expliquez le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités et offre ses services. Vous pouvez ajouter des renseignements sur les caractéristiques et le contexte régionaux, historiques ou culturels de la communauté artistique, du groupe d’artistes ou de la pratique artistique que vous servez, et tout autre renseignement concernant vos activités et services.

1. **Définissez votre rôle actuel dans le secteur artistique ainsi que les activités et les services réguliers fournis par votre organisme.** (environ 1 000 mots) **\***

Expliquez comment les activités et les services que vous proposez renforcent une ou des pratiques artistiques, un groupe d’artistes ou une communauté artistique.

Il peut s'agir de :

* l'information sur vos stratégies et initiatives de rayonnement
* la mission artistique de votre organisme, y compris votre engagement envers les artistes canadiens et les œuvres d'art canadiennes
* les stratégies ou actions innovatrices
* le perfectionnement professionnel et l'avancement professionnel des artistes canadiens
* services et ressources offerts
* les résultats de vos activités et services pour vos membres, clients, utilisateurs, groupe d'artistes, communauté artistique, secteur artistique.

1. **Présentez ceux qui profitent des activités et services de votre organisme (membres, clients, utilisateurs, collaborateurs, artistes, organismes, secteurs artistiques.)** (environ 750 mots) **\***

Indiquez, le cas échéant :

* le nombre et les catégories de vos membres, de vos utilisateurs ou de vos clients dans le secteur artistique pour chacune des 5 dernières années
* les critères d’adhésion ou le processus de sélection des membres, utilisateurs ou clients
* la structure tarifaire des activités et des services réguliers des membres/utilisateurs ou clients
* les normes artistiques et professionnelles, les honoraires des collaborateurs et des artistes.

1. **Rapport sur le cycle précédent** (environ 1 000 mots) **\***

Faites un résumé de votre dernier cycle de financement. Indiquez les faits saillants, les défis et les connaissances tirées de votre expérience. Indiquez :

* la raison qui a guidé vos choix, vos actions et vos priorités
* toute initiative, activité ou projet entrepris pour soutenir, développer et promouvoir les artistes canadiens et leurs œuvres d'art.

Si votre organisme avait précisé des objectifs dans sa dernière demande, ajoutez-les et faites part de vos progrès à ce jour. Expliquez comment cette expérience guide vos projets.

S’il s’agit de votre première demande, décrivez vos activités au cours des 2 dernières années.

Afin d’éviter de vous répéter, veuillez noter que vous fournirez une liste détaillée des activités dans la section des annexes de la demande.

1. **Cycle à venir** (environ 2 000 mots) **\***

Fournissez votre plan d’action pour les 4 années dans lesquelles s’inscrit votre demande de financement. Les candidats doivent fournir plus de détails pour les années 1 et 2. Indiquez :

* vos activités et services prioritaires
* la raison de vos choix, orientations ou priorités à venir
* toute initiative, activité ou projet que vous envisagez pour soutenir, développer et promouvoir les artistes canadiens et leurs œuvres d'art
* les moyens par lesquels vous atteindrez vos objectifs.

Afin d’éviter de vous répéter, veuillez noter que vous fournirez une liste détaillée des activités dans la section des annexes de la demande.

1. **Diversité** (environ 750 mots) **\***

Décrivez l’engagement de votre organisme à refléter – par ses activités, la communauté artistique que vous servez (y compris vos membres, clients, utilisateurs ou collaborateurs) et votre structure organisationnelle (y compris votre personnel et votre conseil d’administration) – la diversité de votre communauté locale ou régionale et le secteur artistique que vous servez, particulièrement en ce qui concerne l’inclusion et la participation des peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. De plus, décrivez comment votre organisme s’engage à contribuer à l’avancement de la parité entre les sexes et de la diversité des genres.

1. **Fonctionnement** (environ 1 000 mots) **\***

Présentez :

* la structure administrative qui soutient les activités de votre organisme, y compris votre personnel, votre conseil d’administration ou collaborateurs
* le modèle de gouvernance et les processus de planification de votre organisme
* le processus de votre organisme en matière de planification de la relève et de recrutement des membres du personnel clé ou du conseil d’administration (ou l’équivalent)
* les conditions de travail des personnes impliquées dans vos activités (par exemple : la sécurité des conditions de travail, les possibilités de perfectionnement professionnel et autres, les politiques pour assurer des milieux de travail respectueux)
* les partenariats ou collaborations clés avec la communauté artistique, le cas échéant
* votre modèle de gestion, le cas échéant.

1. **Finances** (environ 500 mots) **\***

Formulez des observations sur la santé, la planification et les priorités financières de votre organisme.

* Veuillez fournir une justification si vous avez un surplus de plus de 15 % ou des réserves non affectées. Vous devez téléverser un plan de réduction du déficit dans la section « 4 - Documents requis », si vous avez eu, au cours de votre exercice financier achevé le plus récent, un déficit accumulé qui représente plus de 10 % de vos revenus ou un déficit des actifs nets non affectés qui représentent plus de 25 % de vos revenus totaux.

1. **Ambitions et objectifs** (environ 500 mots) **\***

Énumérez les 3 ou 4 ambitions ou objectifs les plus importants que votre organisme espère réaliser au cours du prochain cycle de financement. Ils doivent être précis et réalisables. Expliquez comment ils s’alignent avec votre mandat les objectifs de ce programme.

1. **Observations supplémentaires** (environ 500 mots)

**Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.**

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas été mentionnés dans les questions précédentes.

## DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES

1. **Compléter le document budget et annexes**
2. **Montant annuel demandé** **\***

Peut atteindre 60 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 derniers exercices.

Le montant que vous inscrivez ici est le montant **annuel** demandé.

Ce montant doit correspondre à celui demandé dans votre Formulaire financier pour les organismes artistiques (CADAC, ligne 4415) ou, dans le cas des éditeurs de revues, votre Sommaire financier dûment rempli pour chaque exercice financier connexe.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Total du montant demandé \***
2. **Éditeurs de revues seulement :**

Joindre vos derniers états financiers.

1. **Tous les autres organismes :** (à l’exception des magazines sur les arts et la littérature)

Si vous connaissez votre numéro d’identification CADAC, veuillez le fournir.

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Fournir un plan de réduction du déficit, le cas échéant.**
2. **Agents et gérants seulement :**

Dressez la liste des artistes, groupes ou organismes représentés, ainsi que la valeur nette et brute des engagements et le nombre d’années pendant lesquelles l’artiste a fait partie de la liste.

Veuillez indiquer le nom, la discipline et le style de chaque artiste, s’il est canadien ou non, et la valeur brute de ses engagements.

1. **Centres de diffusion des arts médiatiques seulement :**

**Dressez la liste des œuvres que vous avez acquises et confiées à un centre de diffusion au cours du dernier cycle de financement.**

S’il s’agit de votre première demande, énumérez les activités des 2 dernières années.

1. **Pour les magazines sur les arts et la littérature seulement**

Complétez le document Liste des collaborateurs et des activités.

## DOCUMENTATION D’APPUI

1. **Vous devez soumettre des exemples d’activités déjà réalisées. \***

Les éditeurs de revues imprimées doivent soumettre 8 exemplaires de 4 numéros différents parus au cours du dernier cycle.

Les éditeurs de revues électroniques doivent joindre un document contenant des liens web (hyperliens) de 4 numéros différents parus au cours du dernier cycle.